

**DECISION n° LB/2025/OCTOBRE/1**

**portant fixation des tarifs – LOCATION DES SALLES, DU MATERIEL COMMUNAL ET DU JARDIN COMMUNAL DU PETIT CLOS**

Le Maire de la Commune de SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES,

VU les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° 2020-JUIN-1 du 15 juin 2020 déléguant au Maire la compétence pour la fixation des tarifs et droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal (CGCT art.L2122-22 alinéa 2°);

Considérant la nécessité de définir les tarifs de location des différentes salles municipales et du matériel municipal

**DECIDE**

Les tarifs de location des **SALLES et du MATERIEL COMMUNAL à compter du 15 octobre 2025** sont fixés comme suit :

**1/ SALLE DU GODINAND**

CATEGORIE D'OCCUPANTS	Location le week-end		Location à la journée	
	du samedi 8h au lundi 8h	½ journée (8h-13h ou 14h-20h)	de 8h au lendemain 8h	½ journée (8h-13h ou 14h-20h)
Particuliers villageois	800 €	200 €	400 €	200 €
Particuliers extérieurs	1 200 €	300 €	700 €	300 €
Associations villageoises	Gratuité			
Associations extérieures	800 €	200 €	400 €	200 €
Professionnels	1 200 €	300 €	700 €	300 €
Activités sportives	20 € par heure d'utilisation			
<b>Forfait ménage</b>	100 €			
<b>Caution</b>	1 000 €			
Installation scène	12 m <sup>2</sup>	34 m <sup>2</sup>	46 m <sup>2</sup>	
	50 €	120 €	200 €	
Installation piste de danse	50 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup>		
	150 €	300 €		

**AR Prefecture**

017-211703186-20251015-LB2025OCTOBRE1-DE  
 Reçu le 15/10/2025

## 2/ SALLE MUNICIPALE

CATEGORIE D'OCCUPANTS	Location à la ½ journée 8h-13h ou 14h-20h	Location à la journée
Associations, Entreprises Villageoises	Gratuité	
Particuliers, Associations et Entreprises Extérieurs	80 €	110 €
Expositions, Stages	250 € la semaine (du lundi au dimanche)	
Peintres et Sculpteurs Villageois	100 € la semaine (du lundi au dimanche)	
Activités sportives	15 € par heure d'utilisation	
Réunions électorales	gratuité	
<b>Forfait ménage</b>		
Occupation ponctuelle toute catégorie	35 €	
Occupation annuelle toute catégorie	60 €	
Occupation annuelle toute catégorie et utilisation hebdomadaire	120 €	
<b>Caution</b>	1 000 €	
Installation vidéoprojecteur et écran	50 €	

## 3/ SALLE DU CLOS

CATEGORIE D'OCCUPANTS	Location à la ½ journée 8h-13h ou 14h-20h	Location à la journée	Location semaine (du lundi au samedi)
Particuliers, Associations, Entreprises Villageois	Gratuité		
Particuliers, Associations, Entreprises Extérieurs	55 €	90 €	250 €
<b>Forfait ménage</b>			
Occupation ponctuelle toute catégorie	25 €		
Occupation annuelle toute catégorie	60 €		
Occupation annuelle toute catégorie et utilisation hebdomadaire	120 €		
<b>Caution</b>	200 €		

## 4/ LOCATION DE MATERIEL

TABLE à l'unité	4 €	
CHAISE à l'unité	1 €	
TIVOLI pour les associations villageoises	Gratuit	
TIVOLI pour les particuliers	25 €/jour sans montage/démontage par les services municipaux	
TRANSPORT si supérieur à 100 chaises	sur la commune 100 €	Hors de la commune 150 €

**AR Prefecture**

017-211703186-20251015-LB2025OCTOBRE1-DE  
Reçu le 15/10/2025

#### **4/ LOCATION DU JARDIN COMMUNAL DU PETIT CLOS**

Jardin du petit clos de 8h00 à 20h00	La journée 200 €
---	---------------------

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal sera informé de cette décision lors de sa prochaine réunion.

**Fait à Saint-Clément-des-Baleines,  
Le 15 octobre 2025  
Le Maire,**



**Lina BESNIER**

**AR Prefecture**

017-211703186-20251015-LB2025OCTOBRE1-DE  
Reçu le 15/10/2025